

Organisation de la société civile locale en tant que Centre de ressource pour les Défenseur(e)s des Droits de l'Homme (DDH) dans la Province du Kasai Central



APPEL À CANDIDATURES

Recrutement d'organisation de la société civile locale en tant que Centre de ressource pour les Défenseur·e·s des droits de l'homme (DDH) dans la Province du Kasai Central

1. Contexte

La Maison des Droits de l'Homme (MDH) du Centre Carter (TCC) met en œuvre des actions visant à renforcer la protection, les capacités et l'efficacité des Défenseur·e·s des droits humains (DDH) en République Démocratique du Congo, en particulier dans les provinces de Kinshasa, du Kasai Central et du Haut-Katanga.

Le Centre Carter définit les DDH comme toute personne qui, individuellement ou en association avec d'autres, œuvre de manière pacifique à la promotion et à la protection des droits humains.

L'expérience opérationnelle du Centre Carter, à travers la MDH, a mis en évidence la nécessité d'un appui plus structuré, adapté et durable aux DDHs, fondé sur des mécanismes de proximité, une meilleure appropriation locale et une réponse contextualisée aux risques et besoins spécifiques rencontrés par les acteurs de terrain.

Dans les provinces ciblées, les DDH évoluent dans un environnement complexe marqué par :

- Des défis sécuritaires, politiques et socio-économiques persistants ;
- Une reconnaissance parfois insuffisante ou erronée de leur rôle par certaines autorités et composantes de la société ;
- Des limitations techniques, organisationnelles et matérielles affectant la qualité et la portée de leurs actions ;
- Des capacités institutionnelles encore limitées des mécanismes de protection des droits humains.

Afin de répondre à ces défis, le Centre Carter envisage de mettre en place des centres de ressources pour les DDH, gérés par des organisations locales de la société civile des droits humains solidement établies dans les zones d'intervention du projet.

Ces centres de ressources recevront du matériel de formation standardisé ainsi qu'un appui financier et technique, tout en ayant la responsabilité de :

- Contextualiser les contenus en fonction des besoins spécifiques des DDH de leurs communautés ;

- Promouvoir une appropriation locale accrue des outils, méthodologies et mécanismes de protection ;
- Assurer la diffusion des offres de formation et d'appui aux DDHs de la province et des provinces environnantes, ainsi que le traitement des demandes d'appui ;
- Appuyer les activités de popularisation du rôle des DDH et l'engagement positif avec les populations des provinces cibles ;
- Servir de points d'ancrage locaux pour la délivrance et le suivi du renforcement des capacités.

Compte tenu des contraintes financières et temporelles du projet, le Centre Carter recherchera des organisations solides, crédibles et déjà opérationnelles, disposant d'une capacité organisationnelle élevée, d'une expérience avérée dans le travail avec les DDH et d'un ancrage local reconnu.

Cet appel à candidatures ne concerne que la province du Kasai Central.

2. Objectif du recrutement

L'objectif principal de cet appel est de sélectionner une organisation locale de la société civile qui sera reconnue et appuyée en tant que centre de ressources pour les Défenseur-e-s des droits humains, afin de contribuer au renforcement de leurs capacités techniques, organisationnelles et de protection dans la province du Kasai Central.

3. Résultats attendus

L'organisation sélectionnée en tant que centre de ressources devra contribuer à l'atteinte des résultats suivants :

- Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des DDH au niveau local ;
- Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'impact des actions des DDH ;
- Adaptation et contextualisation des outils et matériels de formation aux réalités locales ;
- Renforcement de la perception positive et de la légitimité des actions des DDH auprès des bénéficiaires, autorités et parties prenantes ;
- Amélioration de la prévention et de la gestion des risques sécuritaires, juridiques et psychosociaux auxquels font face les DDH ;
- Contribution à une meilleure coordination locale entre DDH, réseaux, organisations partenaires et mécanismes de protection.

4. Rôle et responsabilités des centres de ressources

L'organisations sélectionnée sera appelée à :

- Mettre à disposition un cadre fonctionnel pour le soutien aux DDH au niveau provincial ;
- Organiser et faciliter des activités de formation, d'échanges et de renforcement des capacités des DDH ;
- Adapter et contextualiser les supports de formation standardisés fournis par le Centre Carter ;
- Contribuer à l'identification des besoins spécifiques des DDH dans leurs zones d'intervention ;
- Assurer un suivi de proximité des DDH appuyés ;
- Collaborer étroitement avec la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter ;
- Produire des rapports techniques et financiers conformément aux exigences du financement en cascade.

5. Modalités de financement

S'appuyant sur sa longue expérience dans l'administration et le suivi des subventions aux organisations de la société civile congolaise, le Centre Carter assurera la préparation, l'administration et le suivi du financement en cascade octroyé aux organisations sélectionnées.

Les candidatures au présent appel seront analysées et évaluées par un comité de revue. Sur base des résultats d'évaluation, des organisations seront présélectionnées par le comité. La sélection finale sera conditionnée à une étude de préfinancement (due diligence) administrée par le Centre Carter et visant à vérifier les capacités de gestion.

Ce financement visera à appuyer la mise en œuvre des activités du centre de ressources dans le respect des principes de transparence, de redevabilité et de bonne gestion.

6. Critères d'éligibilité des organisations candidates

Les critères légaux et organisationnels d'éligibilité au financement en cascade sont les suivants :

- Être une association à but non lucratif, légalement enregistrée en République Démocratique du Congo ;
- Être active et opérationnelle dans la province cible du projet pour laquelle l'organisation postule (Kasaï Central) ;
- Obtenir une évaluation positive à l'étude de préfinancement (due diligence) du Centre Carter ;
- Démontrer une expérience préalable de collaboration avec les DDH de la province cible et/ou des provinces environnantes ;
- Réussir la vérification des antécédents, attestant que ni l'organisation ni les membres de son leadership ne sont liés à des activités ou entités présentant un risque pour l'intégrité du projet ou de ses parties prenantes.

7. Profil recherché de l'organisation

Le Centre Carter sélectionnera une organisation. Les organisations candidates devront démontrer :

- Une expérience avérée dans la promotion et/ou la protection des droits humains ;
- Une expérience de travail avec les Défenseur-e-s des droits humains ou des groupes vulnérables de la province cible et/ou des provinces environnantes ; ;
- Une bonne connaissance du contexte local en matière de droits humains ;
- Des capacités organisationnelles, administratives et financières solides ;
- Une capacité à gérer des subventions et à produire des rapports conformes aux exigences des bailleurs ;
- Une crédibilité et une reconnaissance au niveau local.

8. Durée et zone d'intervention

La durée de l'appui au centre de ressource s'inscrira dans le cadre de la durée globale du projet. La zone d'intervention concernée par l'appel est le Kasai Central. Le financement du centre de ressources sera à la hauteur de plus ou moins 50 000 dollars américain par an.

9. Modalités de candidature

Les organisations intéressées sont invitées à soumettre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation des capacités institutionnelles et organisationnelles de l'organisation ;
- Les documents légaux d'enregistrement ;
- Une proposition technique décrivant l'approche envisagée comme centre de ressources. La proposition technique devra prendre en compte les éléments d'évaluation indiqués ci-dessous. Maximum deux pages.

10. Critères de sélection des organisations

A. Admissibilité administrative et légale

L'organisation candidate doit satisfaire aux critères suivants :

- Association à but non lucratif de droit congolais légalement enregistrée en RDC.
- Présence opérationnelle dans la province cible (Kasai Central).
- Avoir un compte bancaire actif au nom de l'organisation.

B. Pertinence institutionnelle et ancrage local — 40 points

Critère	Description	Pièces justificatives	Points
Alignement avec la mission DDH	Pertinence du mandat de l'OSC au regard de la promotion et de la protection des droits humains et des DDH	Statuts et documents légaux de l'OSC	10
Ancrage local	Connaissance du contexte local, crédibilité et reconnaissance au niveau communautaire ou provincial	Description dans la note technique	10
	Expérience de collaboration avec d'autres OSC ou réseaux de DDH		
Expérience avec les DDH	Expérience avérée de travail direct ou indirect avec les DDH ou d'autres groupes vulnérables	Copie du dernier rapport d'activité	10
Capacités logistiques	Existence d'un bureau physique et disponibilité d'un espace adapté	Description de la situation géographique et physique du bureau, avec quelques photos des locaux	10
	Disponibilité de livres, de documentation, d'un espace de lecture, de matériel de formation ou d'autres ressources utiles	Description des ressources déjà disponibles au sein de l'organisation	
Total			40

C. Capacité technique et approche en tant que centre de ressources — 40 points

Critère	Description	Pièces justificatives à fournir	Points
Compréhension du rôle de centre de ressources	Capacité à présenter clairement le rôle attendu : appui, formation, accompagnement et coordination	Lettre de candidature	10
Ressources humaines	Disponibilité de ressources humaines qualifiées en matière de DDH et de formation	Liste du personnel clé de l'organisation et curricula vitae	10
Communication et plaidoyer en droits humains	Présence et activité de l'OSC en ligne et dans l'espace public : réseaux sociaux, site web, médias ou autres canaux pertinents	Références vers les plateformes de l'organisation, mentions dans des publications en ligne ou tout autre élément pertinent	10
Approche de renforcement des capacités	Qualité de l'approche proposée : pertinence, réalisme, prise en compte des risques et de l'égalité de genre	Proposition technique de l'OSC	10
Total			40

D. Capacités organisationnelles, administratives et financières — 20 points

Critère	Description	Pièces justificatives	Points
Gouvernance et structure interne	Existence d'une structure organisationnelle claire et fonctionnelle	Organigramme, manuel de procédures ou tout autre document pertinent	10

Gestion financière et reddition de comptes	Capacité à gérer des fonds, à produire des rapports financiers et à respecter les exigences des bailleurs	Copie du dernier rapport financier, audit ou tout autre document pertinent	10
Expérience de gestion de subventions	Expérience antérieure dans la mise en œuvre de projets financés, au niveau national ou international		
Total			20

Score total : 100 points

Points d'attention :

- La sélection finale est conditionnée à la **réussite complète de la diligence raisonnable (due diligence)** du Centre Carter.
- Le financement sera accordé sous forme de **financement en cascade**, avec des obligations contractuelles, financières et programmatiques strictes.
- Le Centre Carter se réserve le droit de sélectionner **une ou plusieurs OSC par province**, selon la qualité des candidatures.

Les candidatures doivent être envoyées **au plus tard le 27 août 2026 à 23 h 00 (heure de Kinshasa)** à l'adresse suivante : hrhdcrcruitment@cartercenter.org, avec pour objet : *Candidature – Centre de ressources DDH / TCC RDC.*

